

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRA-ORDINAIRE ELECTIVE

Andrézieux Bouthéon 27/09/2020

Rapport Moral du Président

RAPPORT MORAL SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de la crise sanitaire environnante, je remercie tout particulièrement celles et ceux qui sont présents ce jour, ou qui se sont excusés de leur absence à cette assemblée générale.

Si le patient zéro, en Chine, a été recensé le 10 décembre, ce serait le 27 décembre, qu'un premier test positif aurait été déclaré en 2019, en France.

Personne n'imaginait à ce moment donné, la catastrophe sanitaire qui allait suivre, avec notamment des confinements dans de nombreux pays.

Pour aborder des domaines plus réjouissants, je voudrais évoquer le formidable outil dans lequel nous sommes actuellement : le Dojo d'Andrézieux-Bouthéon.

Le projet qui est né, il y a plusieurs années, était initialement uniquement prévu pour le club d'Andrézieux-Bouthéon.

Mais au cours d'une réunion relative à l'avancement du projet, nous avons évoqué l'idée d'allier l'administratif au sportif, et les plans du bâtiment ont donc été modifiés afin que nous, le Comité de la Loire, puissions nous installer dans les locaux.

La situation géographique, qui est centrale au niveau de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi au niveau du département, devra nous permettre de mieux encore utiliser cet outil, que ce soit pour des raisons administratives mais aussi, bien évidemment, sportives. Par conséquent, je ne remercierai jamais assez la municipalité d'Andrézieux-Bouthéon, de nous avoir permis d'intégrer le projet.

Nous n'avons pas encore la pleine maîtrise de l'utilisation de ce bâtiment, mais nul doute que nous continuerons de prendre nos marques, afin d'améliorer la qualité des événements à venir.

Je vais ensuite vous demander une minute de silence, en mémoire des disparus de cette année.

Encore une fois cette année, notre département a été plusieurs fois mis à l'honneur, que ce soit au niveau des résultats sportifs, au niveau de l'arbitrage, mais aussi des différents événements organisés, et je vous en remercie, car sans vous, tout cela n'existerait pas.

Je vous souhaite une excellente saison, même si elle a déjà commencé, car une fois n'est pas coutume, cette Assemblée Générale ne clôture pas une saison, mais inaugure la saison 2020-2021

Pierre DESPRÉAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRA-ORDINAIRE ELECTIVE

Andrézieux Bouthéon 27/09/2020

Rapport d'Activité de la Secrétaire Générale

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour cette dernière assemblée générale de l'olympiade 2016-2020, et celle-ci a lieu dans un contexte bien particulier. La crise sanitaire de la Covid 19 nous a tous brutalement stoppés dans nos activités. Que ce soit les enseignants, les clubs, les bénévoles et les élus, nous avons subi ce temps chaotique et pleins d'incertitudes. Nous pouvons évidemment avoir des craintes, des peurs pour l'avenir tant d'un point de vu humain que de la pérennité de notre discipline. Néanmoins si cette AG a lieu c'est que la reprise est effective et nous pouvons nous en réjouir.

Si un certains nombre de manifestations ont dû être annulées, je mettrai en avant la volonté du comité de se mobiliser, de penser et d'anticiper positivement l'avenir en ayant déjà reprogrammé plusieurs championnats départementaux sur le début de saison 2020-2021. J'en remercie tout particulièrement Patrice Palhec et Raphael Magne.

Le début de la saison 2019-2020 a quant à lui été marqué par deux évènements. J'évoque ici le « double » déménagement sur Andrézieux-Bouthéon. Double, puisque « le sportif » a investi ce nouveau dojo et que nous réalisons désormais la plupart de nos manifestations dans cette salle ; mais c'est également notre comité qui a déménagé. Suite à la décision de notre président Monsieur Pierre Desprésaux, les locaux du comité de la Loire de judo se trouvent désormais à l'étage du dojo d'Andrézieux-Bouthéon.

Lors de cette saison sportive, le comité départemental a organisé des stages d'arbitrages pour commissaires sportifs et arbitres ainsi qu'une coupe du jeune arbitre Cadet. Deux des trois stages techniques prévus ont eu lieu.

Au total, cinq journées (sur 9 prévues) de manifestations sportives ont été organisées, elles ont vu se dérouler 9 compétitions et animations (dont une animation Mini poussin et poussin et une compétition interdépartementale).

Le comité a également proposé des entrainements départementaux dans différents clubs pour les catégories Benjamin à Sénior, ils ont été sectorisés cette année (Nord et Sud).

Je souhaite en dernier lieu, remercier l'ensemble des clubs, dirigeants et professeurs pour leur présence, leur mobilisation dans cette période de crise et je vous souhaite à tous un belle saison 2020-2021.

Sportivement.

Isoline LAGNIET, Secrétaire générale

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRA-ORDINAIRE ELECTIVE

Andrézieux Bouthéon 27/09/2020

Rapport Financier du Trésorier

Dès lors que nous vous avons présenté les rapports financiers des précédentes années en K€uros, nous continuons à vous présenter le rapport financier relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019, en K€uros.

Néanmoins, et pour ceux qui le souhaitent ultérieurement, nous pourrions répondre avec toute la précision nécessaire sur les questions posées.

Tout d'abord, nous irons directement à l'essentiel : le résultat. Cet exercice fait ressortir un résultat positif de 4.9 K€ pour 1.5 K€ l'exercice précédente, soit un résultat similaire, que l'on peut qualifier comme étant à l'équilibre.

Les efforts déjà entrepris au niveau de la diminution de nos charges l'an dernier, ont pu être maintenu, et nous ont permis d'obtenir ce résultat.

D'autant que, ce résultat excédentaire tient compte d'une provision pour investissements de 2 K€, en vue de futurs investissements. Pour mémoire, cette provision était de 3 K€ en N-1.

L'analyse de nos produits d'exploitation ne fait pas ressortir de distorsion notable, hors contribution volontaire en nature (comme la valorisation du bénévolat par exemple) qui nous le rappelons n'a pas d'incidence sur le résultat. Pour cet exercice clos au 31 décembre 2019, ils représentent 92 K€.

Au niveau des produits exceptionnels, cette année, il n'y a pas eu de cession d'actifs, comme l'an dernier.

Enfin au niveau de nos charges, plusieurs points majeurs à souligner :

- La diminution de nos charges externes qui avaient débutées il y a deux ans, a continué.
- Pour information, la stabilité de nos charges externes est marquée par une variation de 0.5 K€
- La masse salariale est stable par rapport à l'an dernier
- Le faible niveau de nos dotations aux amortissements est lié au vieillissement de nos matériels. Il est prévu de les renouveler sur les prochaines années.
- Pour finir, la vigilance effectuée sur nos charges, hors contribution volontaire en nature et hors provisions pour investissements, nous a permis d'obtenir un résultat d'exploitation équivalent à celui de l'exercice précédent, +5 K€ pour cette année au lieu de +4 K€. On peut parler d'un résultat équilibré.

Pour l'exercice prochain, nous continuerons d'être attentif sur la gestion de nos charges, afin de pouvoir à nouveau arriver à l'équilibre en termes de résultat.

Saint-Etienne, le 2 avril 2020.

Pierre NOILLY

Trésorier du Comité de la Loire de Judo

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRA-ORDINAIRE ELECTIVE

Andrézieux Bouthéon 27/09/2020

Rapport Sportif

Pendant la saison 2019 2020 nous avons organisé 18 compétitions dans le département, 2 animations poussins, 2 animations mini-poussins, 2 stages de perfectionnements, 4 entraînements départementaux, La section apprentissage de la chute est passé à 6 classes. (Section équitation judo AFR de Mornand).

Les clubs de la Loire ont organisé 3 manifestations régionales, le dojo Riorgeois à organisé un circuit régional minime, le club d'Andrézieux Bouthéon a organisé un passage de grade et un open régional jiu-jitsu

RESULTATS :

DANS LES 7 PREMIERS AUX CHAMPIONNATS DE France :

SAPARBAEV KHAMZAT SAINT-ETIENNE ARTS MARTIAUX JUNIOR 1^{ère} DIVISION 1er

SELCTIONNES EN EQUIPE DE France :

RAY KELVIN ASSOCIATION JUDO LOIRE CADET

La baisse d'activité et de résultat est dû au COVID 19 qui a entraîné l'annulation ou le report de nos manifestations.

Le CTF Patrice Palhec

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRA-ORDINAIRE ELECTIVE

Andrézieux Bouthéon 27/09/2020

Rapport Jujitsu

Cette saison, le comité de la Loire a organisé

- Un stage self défense avec le responsable régional Thomas Diévard.

Le 16 février 2020 toute la journée à La Talaudière. Il a rassemblé 56 judokas essentiellement ligériens mais aussi du Rhône, de l'Isère et de la Haute-Loire.

La formule adoptée (repas en commun où chacun amène une spécialité) nous a permis de passer un moment convivial.

Un second stage prévu le 4 avril a dû être annulé.

Les ju-jitsukas de notre département ont participé aux tournois régionaux de Romans et Andrézieux de début de saison.

Pour la saison prochaine, 2 stages seront organisés les 23 janvier et 13 mars, si des clubs intéressés pour nous accueillir... ????

Seillet Laurent

Rapport Arbitrage

L'année c'est plutôt bien passée jusqu'à l'arrêt de nos activités.

L'investissement sur l'école d'arbitrage commence à porter ses fruits, nous commençons à avoir un petit groupe d'arbitres.

Mais ne relâchons pas nos efforts car c'est un groupe fragile.

Il serait intéressant de pouvoir recruter au sein des clubs de nouveaux arbitres (d'anciens compétiteurs seraient bienvenus).

Pour la saison prochaine, il sera nécessaire d'avoir une reprise dynamique de nos compétitions.

Pensez à envoyer tous vos arbitres et futurs arbitres aux stages de formation afin que l'on puisse recommencer avec un effectif suffisant dès les premières compétitions.

En vous remerciant de vos efforts

Jean Christophe Pouilhe

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRA-ORDINAIRE ELECTIVE

Andrézieux Bouthéon 27/09/2020

Rapport Commissaires Sportifs et Ecole Arbitrage

Au vu de la saison tronquée par la crise sanitaire de la Covid 19, le déroulement de la formation ne s'est réalisé que de manière partielle pour l'école d'arbitrage comme pour les CS en titre. Les examens de fin de saison n'ont pas pu avoir lieu et seront reportés.

Lors de cette saison 2019/2020, le changement principal est l'investissement du dojo d'Andrézieux Bouthéon comme lieu de compétition. Nous commençons à trouver nos marques mais il reste du travail afin que nous soyons plus performants sur la gestion des pesées et du flux de combattants.

Le projet d'être entièrement informatisé devrait encore faire évoluer nos pratiques.

Nous disposons actuellement de 17 CS en titre, dont 3 qui ont décidé de poursuivre leur formation d'arbitre au sein de l'école. Même si nous avons perdu plusieurs CS en titre cette année nous pouvons continuer de fonctionner de manière optimale.

Concernant l'école d'arbitrage, nous avons 44 jeunes en formation CS et arbitre. A la date où j'écris ce rapport la commission d'arbitrage ne s'est pas encore réunie. Le cas de chaque stagiaire sera étudié et évalué afin d'adapter sa formation sur la saison 2020-2021.

Depuis septembre 2016 nous avons mis en place un temps d'échange entre coachs, responsables de tapis arbitres et responsables de table CS avant le début de chaque compétition. Au vu des changements réguliers de règlement, il nous semble important de maintenir ces temps là.

Je remercie l'ensemble des professeurs de jouer le jeu de l'école d'arbitrage, la formation telle que nous l'avons pensée se stabilise et nous commençons d'en percevoir les bénéfices sur la qualité de l'arbitrage lors de nos manifestations.

Sportivement,

Isoline LAGNIET, Formatrice CS Loire